

Ce document a pour objet de définir les conditions à réunir par un Organisateur Délégué, pour être éligible à l'obtention de l'aide financière et matérielle du Comité Régional d'Équitation du Grand-Est lors d'un Championnat Interdépartemental « Territorial » Club Poney, étant précisé que seules les structures à jour de leurs paiements quels qu'ils soient envers le CRE peuvent prétendre à ces aides.

1. Un Championnat Interdépartemental dit « Territorial » est organisé, sauf dérogation exceptionnelle, sur un périmètre correspondant à chacun des trois territoires du CRE :

- CID Alsace : Bas-Rhin (67) + Haut-Rhin (68).
- CID Champagne-Ardenne : Ardennes (08) + Aube (10) + Marne (51) + Haute-Marne (52).
- CID Lorraine : Meurthe-et-Moselle (54) + Meuse (55) + Moselle (57) + Vosges (88).

2. L'Organisateur Délégué s'engage à mettre en œuvre le Championnat en s'appuyant sur un règlement conforme au règlement FFE, à transmettre au CRE Grand-Est au moins 15 jours avant le Championnat, à publier avec le programme sur le site FFE et à communiquer aux concurrents sur place par voie d'affichage. Ce règlement est proposé par les Comités Départementaux concernés.

3. Le CRE Grand-Est fournit les récompenses sous forme de trophées, médailles, plaques et flots pour les podiums et de plaques et flots pour la suite des classés « Championnat » selon la règle du 1 pour 4 et dans la limite de 8 classés.

4. Le CRE Grand-Est attribue une aide financière calculée en fonction du nombre d'engagés dans les épreuves labellisées « Championnat » à la clôture et selon le barème ci-dessous :

- De 1 à 60 engagés : forfait de 200 €
- Au-delà de 61 engagés : part fédérale par engagé à la clôture dans les épreuves « Championnat »

Cette aide est destinée à être utilisée dans sa totalité pour récompenser, sous forme de cadeaux, tous les classés « Championnat ».

5. L'attribution de l'aide du CRE s'effectue, a posteriori, après vérification, par le responsable de la Commission concernée, du respect de l'ensemble des prescriptions définies aux points 1 à 4 et à réception par le CRE Grand-Est (par courriel à contact@cregrandest.fr) **dans la semaine qui suit le Championnat**, des éléments suivants :

- Résultats des classements « Championnats » (à ne pas confondre avec les résultats officiels des épreuves supports),
- Photos de chaque podium (format JPEG de préférence),
- Lettre-type de demande de versement de la subvention (modèle joint) accompagnée d'un RIB.

Le CRE Grand-Est pourra missionner un Délégué pour vérifier sur le terrain l'application du règlement.

Je soussigné(e) Nom Prénom

Agissant au nom de (Organisateur Délégué)

Certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date :

Signature du représentant de l'Organisateur Délégué

Cachet de la structure

Ce document a pour objet de définir les conditions à réunir par un Organisateur Délégué, pour être éligible à l'obtention de l'aide matérielle du Comité Régional d'Équitation du Grand-Est lors d'un Championnat Régional étant précisé que seules les structures à jour de leurs paiements quels qu'ils soient envers le CRE peuvent prétendre à ces aides.

1. L'Organisateur Délégué s'engage à mettre en œuvre le Championnat en s'appuyant sur le règlement proposé par la Commission Régionale de la discipline concernée, à publier avec le programme sur le site FFE et à communiquer aux concurrents sur place par voie d'affichage.

2. Le CRE Grand-Est fournit les récompenses sous forme de trophées, médailles, cadeaux, plaques et flots pour les podiums et de cadeaux, plaques et flots pour la suite des classés « Championnat » selon la règle du 1 pour 4 et dans la limite de 8 classés.

3. L'Organisateur Délégué s'engage à transmettre au CRE Grand-Est (par courriel à contact@cregrandest.fr) **dans la semaine qui suit le Championnat**, les éléments suivants :

- Résultats des classements « Championnats » (à ne pas confondre avec les résultats officiels des épreuves supports),
- Photos des podiums (format JPEG de préférence),

Le CRE Grand-Est pourra missionner un Délégué pour vérifier sur le terrain l'application du règlement.

Je soussigné(e) Nom Prénom

Agissant au nom de (Organisateur Délégué)

Certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date :

Signature du représentant de l'Organisateur Délégué

Cachet de la structure